VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

QUE FAIRE POUR MON CONJOINT

Par Profil supprimé Postée le 10/05/2017 20:48

Voilà je vous explique la longue situation que je vis avec mon conjoint alcoolique et ma fille qui a 3 ans 1/2.

Il a vécu 10 avec une femme qui est dcd il y a 10 ans environ. Il boit depuis toujours mais est tombé très bas après cet épisode de sa vie.Il buvait 2 bouteilles de whiski par jour.

Ses parents ont réussi à le faire entrer en cure de désintoxication 2010 qui a duré 3 mois. On s'est mis ensemble dès sa sortie.

Il ne buvait pas mais ça a commencer par des panachés puis du pastis sans alcool et sans le voir ça a dégénerer.

Il a des périodes où "il se gère " mieux d'ou ma grossesse car à cette époque il avait arreter de boire quand sa grand mère est dcd.

Quand j'ai accouchée je me suis rendu compte qu'il re-buvait (je le voyais depuis ma fenêtre boire dans sa canette de bière) alors qu'il venait d'être papa donc pour moi tout va bien.

Depuis ça ne va pas. Il a été virer deux fois de son travail en 2014 et 2015 suite à ça car il est violent verbalement et physiquement.

Quand c'est la fin d'année (l'anniversaire de son ancienne copine) là il se contrôle pas et boit plus.

Maintenant il y a ma fille et se rend pas compte de ce qu'il fait devant elle. La nuit si on se prend la tête il a va hurler m'insulter donc réveiller la petite en panique. j'ai peur qu'à force elle est des problèmes.

Enfin que puis-je faire pour l'aider je ne sais plus quoi faire ? Je suis au bord de l'explosion, je ne puex plus vivre comme ça quand il est méchant je préférerais mourir que de vivre ça.

aider moi s'il vous plait

Mise en ligne le 14/05/2017

Bonjour,

Vous décrivez une situation préoccupante du fait de la consommation excessive de votre conjoint et de la violence qu'elle génère ; nous comprenons votre inquiétude, vos craintes et votre désarroi. A travers votre récit, nous entendons que votre conjoint a traversé des moments difficiles dans sa vie et qu'une des réponses et peut-être la seule qu'il ait trouvée pour faire face à à ses souffrances, soit l'alcool, avec des périodes de plus ou moins grande consommation. Il est possible que cette consommation lui procure un apaisement de ses tensions, de son mal-être immédiat.

Vous ne dites pas sa position par rapport à cette consommation et ses conséquences tant sur le plan familial que professionnel. A-t-il conscience de la place qu'elle a pris dans sa vie, est-elle problématique pour lui, se rend-il compte de ce qu'elle génère chez vous, serait-il prêt à entreprendre une nouvelle démarche pour mieux la gérer ou y mettre un terme. Autant d'éléments qui mériteraient réflexion afin de mieux comprendre la situation.

Quoi qu'il en soit, il nous semble important de vous préserver et de ne pas rester seule dans cette situation. Pour cela, il peut vous être utile de savoir qu'il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans lesquels des professionnels de santé spécialisés proposent des consultations confidentielles et gratuites pour les usagers dès lors qu'ils font la démarche de faire le point sur leur consommation mais également pour l'entourage afin de leur venir en soutien.

Il existe des CSAPA dans tous les départements. Nous vous joignons un lien ci-dessous.

Si vous souhaitez évoquer la situation sous forme d'échanges, il est possible de nous contacter de façon anonyme 7 jours/7 de 8h à 2h au 0980 980 930 (appel non surtaxé) ou par chat via notre site "alcool info service" de 14h à minuit.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA ADDICTIONS FRANCE - ANTENNE DE LURE

4, rue Parmentier
Centre Médico Psychologique
70200 LURE

Tél : 03 84 76 75 75
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.
Accueil du public : Consultations le lundi matin et mardi en journée de 9h à 17h.

Voir la fiche détaillée